

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 2 mars 2026  
Date de l'affichage : 2 mars 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 68  
Nombre de conseillers présents : 43 + 2 supplés + 7 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 52

**OBJET : BUDGET ANNEXE GEMAPI – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR L'ANNEE 2026**

Numéro de la Délibération : 100326-DC-27

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly en Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

**Dont supplésés :**

- M. Mickaël DEQUIN par Mme Geneviève BONNEAU.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- Mme Isabelle VILAREM par M. Pierre DESLIENS.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Marc VIRION.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Pascal POULET par M. Daniel VEREECKE.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Gérard CHATIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

**Secrétaire de séance :** Mme Caroline BILL, conseillère communautaire de la commune de Neuilly-en-Thelle.

**OBJET : BUDGET ANNEXE GEMAPI – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR L'ANNEE 2026**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Vu :**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code général des impôts et notamment ses articles 1530 bis et 1639 A ;
- La délibération n° 2018-DCC-013 du 12 février 2018 instituant la taxe GEMAPI ;
- L'avis de la commission finances du 18 février 2026 ;

**Considérant :**

- Que la Communauté de Communes Thelloise exerce la compétence GEMAPI depuis 2018 ;
- Que le produit de cette taxe doit être arrêté par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) avant le 15 avril de chaque année ;
- Que le produit de la taxe GEMAPI ne doit pas dépasser le plafond de 40 euros par habitant ;
- Que le produit de cette taxe doit être exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement, y compris celles constituées par le coût de renouvellement des installations ainsi que par le remboursement des annuités des emprunts résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI ;
- Que le montant des dépenses prévisionnelles 2026 de la section de fonctionnement du budget GEMAPI est de 385 167 euros et de 19 200 euros pour la section d'investissement ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE,**

➤ **FIXE** le produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2026 à 150 000 euros.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20260310-100326-DC-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026  
Affichage : 18/03/2026

Signé électroniquement le 12/03/2026,  
par DESLIENS Pierre, Président.

**Le secrétaire de séance,**

**Caroline BILL**

**Le Président**

**Pierre DESLIENS**